



Travailler nuit gravement à votre santé et à celle de votre entourage

SPECIAL
SOUVERAINETÉ
DU TRAVAIL

Travailler nuit	1 En tant qu'employé(e) ou salarié(e) travaillant(e) de nuit	1 Séjourner dans un établissement - Carpeles identifier les lieux où il est possible de travailler de nuit et à proximité :
	2 En tant qu'employeur	2 Ne faire travailler que des personnes - Ouvrières - Apprentis - Jeunes diplômés - Femmes - Personnes souffrant de troubles du sommeil - Personnes âgées
	3 En tant qu'employeur ou salarié(e) travaillant(e) de nuit	3 Séjourner dans un établissement
	4 En tant qu'employeur ou salarié(e) travaillant(e) de nuit	4 Séjourner dans un établissement